

LA CHARTE DU SPECTATEUR CITOYEN



LA CHARTE DU SPECTATEUR CITOYEN

Par respect pour les autres spectateurs et pour lui-même, pour découvrir l'oeuvre cinématographique qui lui sera présentée dans les meilleures conditions, le spectateur citoyen se doit de suivre une certaine conduite :

- 1.** Avant de venir au cinéma, tu dois connaître les règles de vie élémentaires à respecter dans un lieu public et être prêt à les appliquer.
- 2.** En arrivant, tu dois être calme, à l'écoute des indications que te donneront les adultes : ceux qui t'accompagnent et ceux qui t'accueillent. L'adulte responsable de ton groupe règlera le prix de la séance à la caisse et le responsable de l'accueil vous placera. La salle de cinéma est un lieu qui doit être respecté et on te demande de prendre soin du fauteuil sur lequel tu t'assiéras.
- 3.** Les téléphones portables doivent être éteints pendant la séance : règle qui s'adresse aux adolescents et aux adultes.
- 4.** Si le film est présenté par un adulte, c'est une chance pour toi, alors écoute attentivement. Cette présentation devrait t'aider à mieux suivre le film.
- 5.** Durant la séance de cinéma, on ne se déplace pas et on ne sort pas de la salle ; donc, toutes les précautions doivent être prises avant la séance.
- 6.** La salle de cinéma n'est pas un lieu où l'on prend ses repas et, pour ne pas gêner ses voisins, tout aliment et toute boisson sont interdits.
- 7.** Les commentaires que tu pourras faire sur le film projeté seront très intéressants après la projection, mais ils seront désagréables pour tes voisins si tu les fais pendant la séance. Donc, il faut faire l'effort de te taire, même si tu as très envie de t'exprimer.
- 8.** La sortie de la salle doit se faire calmement. Pense à regarder par terre si tu n'as rien fait tomber où si quelqu'un d'autre n'aurait pas perdu quelque chose. Laisse ta place bien propre.

Respectez et faites respecter ces quelques recommandations afin que les enfants apprécient pleinement leur sortie au cinéma et tirent le meilleur profit de l'oeuvre qu'ils auront la chance de découvrir.

Assister à une projection cinématographique n'est pas toujours facile et demande même parfois un effort, comme celui que l'on doit effectuer dans un musée. Les enfants et même les adultes ne sont plus habitués aux films muets, en noir et blanc et à un rythme qui ne correspond plus à la mode frénétique actuelle. Il serait donc quelque peu irresponsable d'emmener un groupe assister à une projection sans préparation préalable. Nous pouvons vous aider, n'hésitez pas à téléphoner.

La présente charte a été rédigée à partir de celle qui est proposée par le cinéma « Le Trianon » de Noisy-le-sec/Romainville.



OCCE 93 - Tél : 08.70.59.93.94



LE TRIANON - Tél : 01.48.45.68.53